



APPEL À PROJETS : Valorisation du patrimoine culturel et sportif de Grande-Rivière

Déf : Le patrimoine culturel-sportif englobe l'ensemble des pratiques, des événements, des lieux, des objets et des traditions qui témoignent de l'histoire et de la culture d'une société à travers le sport.

DATE LIMITE POUR DÉPÔT DES PROJETS: 8 décembre 2025, à minuit.

Le contexte

Depuis 2016, Courant Culturel est l'organisme mandaté par la MRC du Rocher-Percé pour réaliser le plan d'action de l'Entente de développement culturel* (EDC). À la manière d'un catalyseur, Courant Culturel déploie des activités structurantes financées par cette entente et qui respectent les objectifs de la [politique culturelle mrcéenne](#)

* « Les EDC visent à agir sur la vitalité culturelle de toutes les régions au bénéfice de l'ensemble de la population. Bénéficiaire prioritaire : le citoyen, dans une perspective de développement des collectivités locales »

Référence : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=1761.html>

Dans ce présent appel à projet Courant Culturel accompagne la Ville de Grande-Rivière pour la réalisation d'une fresque murale artistique dans l'entrée du complexe Sportif et culturel Desjardins qui fêtera ses 50 ans en 2026.

La Ville de Grande-Rivière souhaite

- Créer une fresque murale abstraite et colorée qui symbolise à la fois le sport, la culture et l'art ;
- Établir une continuité artistique entre la fresque et les panneaux commémoratifs, afin de lier l'histoire et la création contemporaine (voir annexe) ;
- Transformer l'entrée du complexe en un espace accueillant, chaleureux et identitaire, qui reflète la richesse et la diversité de la vie Grande-rivéroise.

Objectifs :

En lien avec la Politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé et du plan d'Action de l'entente de développement culturelle 2025-2027 (EDC) l'objectif principal poursuivi par l'appel à projets est :

- **Encourager le développement de projets d'art public et communautaire.**

Et aussi:

- Offrir à la population une vie culturelle riche, variée et accessible toute l'année ;
- Améliorer les conditions économiques et de pratique des artistes et artisans ;
- Encourager la collaboration et la création de partenariat.

L'admissibilité

Pour avoir le droit de déposer un projet dans le cadre de ce présent appel, l'artiste ou le collectif d'artistes doit répondre à au moins un (1) des critères suivants :

- Être un artiste en voie de professionnalisation ou professionnel qui réside dans la MRC du Rocher-Percé ;
- Être un collectif d'artistes en voie de professionnalisation ou professionnel dont la majorité des membres résident sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé.

Les projets de création admissibles

- Murale unie ou pluridimensionnelle. Plusieurs médiums peuvent être utilisés

Les projets de création non admissibles

- Les projets d'activité d'autofinancement, de promotion, de vente de produits ou de services ;
- Les projets soumis par un organisme à but non lucratif
- Les projets qui visent la réalisation d'un festival ;
- Les projets qui font la promotion de la violence, du sexisme ou du racisme ;
- Les projets dont l'artiste ou le collectif ne détient pas les droits d'auteurs.

Les obligations de l'artiste ou du collectif

Le projet de l'artiste ou du collectif doit minimalement inclure une (1) **activité de médiation culturelle**, c'est-à-dire un moment d'échange entre l'artiste ou le collectif et des membres de la communauté.

*De l'aide de Courant Culturel peut être apportée au besoin.

Exemples d'activités :

- Atelier d'initiation à une discipline artistique (cirque, sculpture sur bois, danse, peinture, improvisation, etc.) ;
- Atelier participatif pour aide à la création d'un livre, d'une vidéo, d'une murale, d'une

- œuvre grand format, etc ;
- Journée porte ouverte d'un atelier d'artiste ;
- Conférence ou causerie sur sa démarche de création.

Les conditions offertes par Courant Culturel

- Un budget total de 4 500 \$, incluant les taxes, est offert par projet. Ce montant inclut tous les frais reliés au projet, dont le cachet, les coûts reliés à l'activité de médiation culturelle, les frais de matériaux, de location ou d'équipement, les frais de logiciels, la gestion administrative, les droits d'auteur ou de diffusion, d'assurances, etc. ;
- Support à la promotion du projet via les outils de communications de Courant Culturel (site Internet, médias sociaux, infolettre, affiches au besoin, etc.) ;
- Au besoin, appui pour maillage avec le milieu pour la réalisation de l'activité de médiation (ex. écoles, club de l'âge d'or, bibliothèque, etc...) ;

Les conditions offertes par la Ville de Grande-Rivière

- Prêt d'équipements (chariot élévateur, rallonges électriques, certains outils, etc.) ;
- Prêt d'un local pour activité de médiation culturelle ;
- Soutien des employés municipaux pour menus travaux ;
- Surface de la fresque déjà apprêtée ;
- Assurances responsabilité civile et matérielle durant les travaux (les installations et procédures devront être conformes aux exigences de sécurité de la municipalité) ;
- Entreposage temporaire durant les travaux.

L'échéancier sommaire

Lancement de l'appel à projets	7 novembre 2025
Date limite de dépôt des candidatures	6 décembre 2025, à minuit
Comité de sélection	Semaine du 8 décembre 2025
Réponses	Semaine du 15 décembre 2025
Réalisation du projet	Décembre 2025 à mars 2026*
Date limite de fin de projet	31 mars 2026

*En accord avec le calendrier des activités du Complexe.

COMMENT DÉPOSER UN PROJET

Date limite pour déposer sa candidature : **5 décembre, à minuit**

L'artiste ou le collectif doit obligatoirement transmettre son dossier en complétant le formulaire en ligne suivant : *FORMULAIRE*

L'artiste ou le collectif devra fournir les informations et documents suivants :

- Nom, prénom, adresse civique, numéro de téléphone, adresse courriel de l'artiste ou des artistes
- Un CV artistique à jour (max. 3 pages) ;
- Un texte présentant votre démarche artistique (max. 500 mots) ;

- Un texte expliquant votre démarche de projet, incluant des précisions sur l'activité ou les activités de médiation (max. 500 mots) ;
- Un budget de projet détaillé ;
- Un calendrier de production ;
- Un portfolio ou des exemples de projets antérieurs (facultatif) ;
- Tout autre document jugé pertinent.

IMPORTANT :

- L'ensemble des fichiers ne doit pas excéder un total de 10 Mo.
- Il est fortement recommandé de compléter l'ensemble de ces documents avant de remplir le formulaire ET vous ne pourrez PAS sauvegarder votre formulaire en cours de rédaction.
- Il est de la responsabilité de l'artiste ou du collectif de s'assurer que ses documents se sont bien rendus.
- En cas de problème avec le formulaire, veuillez soumettre vos documents depuis la plateforme wetransfer.

La sélection des projets

Un seul projet sera sélectionné. Le comité de sélection sera composé des personnes suivantes :

- 3 artistes professionnels (hors MRC du Rocher-Percé) ;
- 1 représentant de la Ville de Grande-Rivière et/ou de la MRC (observateurs) ;
- La direction de Courant culturel (sans droit de vote).

Les critères de sélection

Pour la sélection, les choix seront basés sur :

- La qualité artistique du projet - 40 % ;
- L'originalité - 20 % ;
- La qualité de l'activité ou des activités de médiation proposées - 20 % ;
- La capacité à bien exprimer l'importance du projet dans la démarche de l'artiste ou du collectif -10 % ;
- La qualité de l'ensemble du dossier déposé - 10 %.

Les autres dispositions

- **Un artiste ne peut déposer qu'une seule fois dans cet appel à projets.**
- Advenant qu'aucune des propositions ne convienne, le comité de sélection se réserve le droit d'annuler le présent appel à projets et d'en relancer un nouveau.
- Les candidatures reçues après la date et l'heure limites seront automatiquement rejetées et ne seront pas présentées au comité de sélection.
- Les candidats sélectionnés devront signer un protocole d'entente au plus tard le 31 décembre 2025.

Liens utiles

- Culture Gaspésie : <https://culturegaspesie.org/nos-services/services-aux-membres/accompagnement-et-developpement/>
- <https://arrimage-im.qc.ca/ressources/trousse-du-createur/#1556828892534-e6852edf-2eb1>
- <https://www.youtube.com/watch?v=m9jD8EhAxwI>
- Culture pour tous : https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/?gclid=CjwKCAjwtuOIBhBREiwA7agfls2o_tiOXVzCiHnQrUrrUXkSwlGYxUaN3GdEeULIPXOO64HlfY_I-hoC7RkQAvD_BwE
- <https://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/les-formes-de-la-mediation-culturelle/>
- BANQ : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2422890>

Pour information

Louise Meunier, directrice générale
direction@courantculturel.com | (418) 385-2100

Annexe 2

Inspiration des panneaux commémoratifs qui seront installés dans le hall d'entrée par la Ville de Grande-Rivière. Cette annexe a été fournie par la directrice du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Grande-Rivière, Mme Jennifer Meunier-Allain.

Panneaux commémoratifs

Les panneaux commémoratifs auront pour objectif de mettre en lumière les nombreuses activités culturelles et sportives qui se sont déroulées au fil des années dans notre Complexe sportif et culturel de Grande-Rivière, un lieu qui a su évoluer avec le temps.

La forme définitive des panneaux n'a pas encore été arrêtée. Idéalement, ils seraient installés à la verticale, dans un format plus étroit, et au nombre de quatre. À défaut, une autre option envisagée serait de produire deux ou trois panneaux au format 36 x 24 pouces.

Je souhaite être accompagnée par la firme de graphisme dans la conception de ces panneaux, afin de créer un photomontage harmonieux et intemporel, qui traversera bien les années.

Inspirations



J'adore la disposition des images ainsi que la ligne du temps ! L'agencement visuel est à la fois clair, équilibré et très attrayant — exactement le type de présentation que j'aimerais privilégier pour nos panneaux commémoratifs.



La forme verticale et le style sobre donnent un aspect à la fois moderne et durable.

L'agencement des images et du texte est bien équilibré, et le choix du fond foncé met vraiment en valeur les photos d'archives. C'est exactement le genre de format qui attirerait le regard tout en s'intégrant bien à l'environnement extérieur du Complexe sportif et culturel Desjardins.



J'aime le style de ce panneau — à la fois sportif et sobre. Le contraste entre le noir et le blanc, combiné à la typographie claire et à la disposition structurée du texte, donne un rendu très professionnel. Les photos d'archives en noir et blanc apportent une touche d'authenticité et de mémoire, tout en conservant une allure moderne. C'est exactement le type d'équilibre que je recherche : un visuel épuré qui raconte une histoire et met en valeur les figures marquantes du sport local.

Annexe 2 : Le lieu

Situé en bordure de forêt, le Complexe sportif et culturel Desjardins est un lieu aux multiples fonctions.

Parmi celles-ci : parties de hockey, patinage artistique, spectacles, galas, défilés de mode, conférences, bibliothèque municipale, bureau de Courant culturel, Joujouthèque, cours de yoga, club de jeux de sociétés, Salon Mada (aîné.e.s) et plus encore.

Qui dit multiples fonctions dit multiples clientèles. On y retrouve à la fois des très jeunes enfants jusqu'à la clientèle du troisième âge.

C'est un lieu dynamique, inclusif qui se veut témoin du passé mais résolument tourné vers l'avenir.





Dimensions en pied